De Roy

L'OUEST CANADIEN.

Vol. 2. EDMONTON, ALBERTA, JEUDI, 13 AVRIL 1899. No. 9.

AVIS.

Nous prions nos lecteurs et abonnés de nous faire parvenir au plus tôt le prix de leur abonnement de 1898, s'ils ne l'ont pas encore payé, et aussi celui de 1899 qui est maintenant dû. Ils nous rendront un grand service et nous permettront ainsi de continuer l'œuvre que nous nous sommes donnée à accomplir, le rapatriement des canadiennes-français des Etats-Unis et la colonisation de nos territoires. Nous exprimons l'espoir que notre appel sera entendu.

LE SECRETAIRE DES PAUVRES.

Ne pas savoir lire... Ne pas savoir écrire...... Avoir, au loin, des fils ou des filles, des parents ou des amis dont on reçoit volontiers des nouvelles, dont on ne peut lire les lettres et auxquels on est incapables de répondre! Ne pas avoir le bonheur de "parler à de grandes distance," comme a fort bien dit un poète, c'est une des choses les plus tristes dans la vie si lamentablement triste parfois des déshérités de la fortune.

Vous songez souvent à tout cela, lecteur charitable, et vous avez sincèrement pitié de ceux qui, par leur faute ou par suite d'autres circonstances, sont atteints de cette grande maladie morale qu'on appelle ignorance.

Tenez, une bonne mère de famille vient de recevoir une lettre de son mari qui passera tout l'hiver loin d'elle, car il est engagé dans un chantier.

Elle sait que cette lettre vient de lui, parceque son mari seul peut avoir intérêt à lui écrire ou plutôt à lui faire écrire, car tous les deux, hélas! ont besoin d'une main étrangère pour tracer ces lignes dans lesquelles on aime cependant à épancher son cœur, à laisser parler son âme.

Après avoir tourné et retourné dans sa main tremblante la précieuse missive, elle se demande à qui elle pourra bien s'adresser pour lire les nouvelles du cher absent. Elle n'aime pas à se fier à tout le monde; Dieu sait si la lettre n'apporte pas des secrets, des choses confidentielles qui ne devraient jamais passer le seuil de la porte. Enfin, elle se décide et, très-souvent, malheureusement, elle paie bien cher le petit service qu'on lui rend, elle expie cruellement la faute d'ignorance dont elle n'est pas toujours directement coupable.

Parents qui lisez ces lignes, je vous en supplie, pour votre propre bonheur et pour le bonheur de ceux que aimez si sincèrement, faites instruire vos enfants, imposez vous au besoin quelques privations pour permettre à ces chers petits d'aller à l'école et d'acquérir un peu de science, c'est-à-dire des armes puissantes pour les combats de la vie.

* * *

S'il est vrai que l'gnominie ellemême a soif de considération, pourquoi ceux qui sont privés des biens de la terre devraient-ils être privés en même temps du bonheur de sentir une main aimée serrer leur main, d'entendre une parole d'encouragement et d'affection!...

Vous visitez donc les pauvres, non pour leur jeter une aumone ou leur porter des secours dans la crainte que la misère ne les pousse à la révolte... Vous désirez soulager leur misère et, ce qui vaut mieux, guérir les plaies de leur cœur et de leur âme. La charité rend ingénieux: vous devenez bientôt l'ami de la maison, le conseiller de la famille, le secrétaire intime qui procure au père, à la mère et aux enfants la douce satisfaction de correspondre avec de chers absents.

Et vous ne remplissez pas cette belle mission, vous ne devenez pas l'homme indispensable, sans en profiter pour faire du bien, beaucoup de bien.

Dans vos entretiens avec la famille, dans vous lettres aux absents, vous trouvez toujours l'occasion de glisser un bon conseil. Ce que vous dites et écrivez ne tombe pas dans une terre ingratte, d'abord parce que vous ne dites que ce qui est bon et juste, ensuite parce qu'on se fie à vous sous les rapports.

—Pourquoi, disent vos protégés, ce bon monsieur nous tromperait-il? ce n'est pas l'intérêt qui le fait venir chez nous, car il n'y vient que pour nous apporter des secours. Tout ce que nous pouvons faire pour lui, c'est de l'aimer et de ne pas l'oubliez dans nos prières.

Ils vous écoutent avec la plus grande confiance, ils suivent vos conseils et vous doivent souvent des bienfaits inappréciables.

Peut-on au point de vue du "grand" avenir, ambitionner une plus belle position que celle de Secrétaire des Pauvres?...

JEAN DES ERABLES.

LE PRETRE SAUVE.

EPISODE DE LA REVOLUTION FRANCAISE.

Pendant le règne de la Terreur, en 1794, on vit des dévouements admirables; bien des familles osèrent se compromettre auprès du tribunal révolutionnaire pour donner asile à de pieux ministres qui purent ainsi faire quelque bien.

Un prêtre s'était réfugié chez un fermier. Les gendarmes en ayant été informés firent une descente chez lui vers le soir. Le prêtre y était aussi déguisé en domestique.

Les émissaires de la révolution entrent, le monde pâlit; ils demandent au fermier s'il ne cachait pas chez lui quelque prêtre. Le fermier, sans perdre son sang-froid, leur dit: "Citoyens, vous voyez bien qu'il n'y a pas de prêtre ici, mais il pourrait se faire qu'il y en eût de cachés chez moi sans que je le susse, je n'en réponds pas; faites votre devoir, visitez la maison depuis la cave jusqu'au grenier." Puis, s'adressant au prêtre, il dit: Jacques, prend la lanterne et va conduire les citoyens partout; fais leur voir le moindre réduit de la ferme.

Les gendarmes firent une visite minutieuse partout, mais non sans vomir mille imprécations et mille menaces contre le prêtre, se promettant bien de lui faire payer cher la peine qu'il leur donnait, s'ils parvenaient à le découvrir.

Voyant que leurs recherches étaient inutiles, ils prirent le parti de se retirer. Jacques, qui n'est autre que le prêtre travesti en garçon de ferme, leur dit au moment du départ: "Citoyens, n'oubliez pas le pourboire du garçon." Ils lui donnèrent une pièce de monnaie et le remercièrent beaucoup de ses complaisances.

AGRICULTURE.

Pommes de terre precoces

Moyen simple d'obtenir, d'une variété quelconque, une grande précocité.—On commence par retirer de la cave les tubercules dont on veut obtenir une grande précocité; on les pose un à un, l'un contre l'autre, la pointe germinative en l'air, (c'est-à-dire les germes en haut), sur des claies ou dans des caisses facilement maniables. On porte ces claies ou caisses en un endroit claire à l'abri de la gelée ou, mieux encore dans une chambre que l'on peut chauffer. Là, on les place soit à l'aide de chevalets ou tréteaux, soit dans les encoignures, maintenues par des planchettes clouées aux murs, de telle façon qu'elles puissent recevoir la lumière, et si possible la chaleur.

Ainsi disposés, les tubercules se "ratatinent" un peu, mais au bout de quelques semaines, émettent des germes longs d'un doigt, si puisant et vigoureux qu'après les avoir plantés avec précaution par un temps doux ils ne tardent pas à sortir de terre.

De nombreux essais, poursuivis surtout en Autriche, où le procédé est très en faveur, ont montré que non seulement les pommes de terres germaient plus abondamment et plus puissamment, mais qu'elles rénuméraient largement ce petit travail de germination par une précocité très grande et un meilleur rendement.

Le seule point délicat est qu'il faut choisir pour la plantation, l'époque, variable selon les climats, telle que les pousses, qui sortent rapidement de terre, ne puissent être gelées.

Si cet accident était à craindre on pourrait à la rigueur, comme je l'ai vu faire, protéger les jeunes plants en les couvrant.—G. R. DE GIRONCOURT.

Conservons la suie de cheminée—Au sortir de notre long hiver nous avons dans chacune de nos maisons toute une provision de suie. Conservez-là avec soin pour l'employer sur vos cultures de légumes, de tabac, de choux et autres jeunes plantes qu'il faut à tout prix préserver des insectes. La suie est un excellent insecticide, et en même temps ongrais.

Chacun de nous fait des chateaux en Espagne et se fait connaitre d'après la pièce qu'il y habitera. Il y rêve un salon ou une chambre ou un grenier, selon ses goûts, il y donne l'hospitalité à ses amis où il y vit seul, comme un hermite ou comme un avare.

En se partageant la dernière partie de l'Afrique, qui n'était pas encore occupée par les puissances européennes, la France et l'Angleterre ont mis fin à une situation qui aurait pu occasionner de graves conflits. Ces deux pays se sont partagés des centaines de milles carrés de territoire: Il ne reste maintenant en Afrique que quatre Etats dont l'indépendance est reconnue. Ces Etats sont le Maroc, l'Abyssinie, la république de Liberia et l'Etat libre d'Orange. Le règlement de cette question a été accueilli avec satisfaction en Angleterre et on le considère généralement comme satisfaisant pour les deux pays.

Le "Spectator" dit: "Les anglophobes, seuls, seront mécontents; ils pourront seulement se plaindre de ce que les Anglais ont cédé ce qu'ils ne possédaient pas. Cela est vrai, mais, depuis vingt ans, les puissances de l'Europe ont fondé des colonies en Afrique, et, en ce moment, elles font la même chose en Chine. Bien que l'Europe et l'Amérique n'exercent pas leur suzeraineté sur le monde entier, leur influence n'en est pas moins considérable, et elles agissent comme si cette suzeraineté leur était dévolue, lorsqu'elles le jugent nécessaire.

Le gouvernement français fait tout son possible pour hâter la ratification de l'arrangement anglo-français, et on croit que la chambre des députés l'adoptera aujourd'hui. M. Delcassé, ministre des affaires étrangères de France, compte sur une forte majorité.

Un des bons résultats de l'entente conclue entre la France et l'Angleterre à propos de l'Afrique, est indiqué aujourd'hui dans "l'Echo de Paris." Ce journal annonce la suspension des préparatifs de défense en Corse, en Algérie et à Tunis, et le retour des troupes envoyées dans ces deux derniers pays et dans les villes du littoral de la France, depuis la tension des relations entre la France et l'Angleterre.

LE ST. NICHOLAS.

Sommaire du No. 16— 16 Mars. 1899

Mars poésie (C. Vautel).—Filleule de Napoléon (Cap Danrit).—La Troupe de Dan Galaor. (EDupuis)—Le parapluie de maman Poule (Tante Nicole).—Le malade malgré lui (L. et J. Malassez).—Boite aux lettres. —Tirelire aux devinettes.

Illustration par Cl. Vautel, Paul de Sémant, Rudniki etc.

Envoi franco d'un numéro spécimen sur demande par lettre affranchie. Librairie Ch. Delagrave 15, rue Soufflot, Paris et chez tous les libraires. Abonnement: six mois 10 fr.; un an 18 fr.



RECRUES.

Des Recrues sont requises pour la Gendarmerie à Cheval du Nord-Ouest. Des jeunes gens habitués à la culture et aux travaux d'artisans seront préférés. Les candidats demeurant à distance pourront se mettre en communication avec le Commissaire à Régina ou avec le poste de Gendarmerie le plus proche, avant de se présenter, et par là sauver les dépenses.

L. W. HERCHMER,
Commissaire de la Gendarmerie à Cheval du Nord-Ouest.

Regina, 31 Mars, 1899.

L'OUEST CANADIEN.

Journal Hebdomadaire, organe de la Société de la Colonisation d'Emonton, Alberta.

Publié par
"La Cie. d'Imprimerie Canadienne d'Edmonton.

Abonnement: $1.00 par année, payable d'avance.

Petites annonces : 5 lignes et moins. trois insertions, $1.00, ou 10c la ligne la lère insertion et 5c les suivantes.

Annonces permanentes, conditions sur application au journal.

N.B.—Toute communication ou remise d'argent devra être adressée . "l'Ouest Canadien, Edmonton," Alberta, T. N. O.

FREDERIC VILLENEUVE.
Directeur.

EDMONTON, 13 Avril 1899.

LA COMMISSION DU NORD.

Un haut dignitaire du Diocèse de St Albert, nous exprimait sa surprise en constatent que pas un seul français catholique n'était nommé dans la Commission chargée de traiter avec les sauvages d'Athabasca McKenzie.

Et en vérité, c'est étonnant !

Avant les derniers changements, L'Hon M. Forget, notre estimé Lieutenant Gouverneur était un des commissaires. C'était satisfaisant pour tous, le Gouvernement et les gens du Nord. Il fallait un homme d'expérience dans les relations avec les sauvages et les métis et parlant le français, qui est encore la langue civilisée de ce pays-là, comme autrefois elle était la langue de tout l'Ouest.

Or dans le nord ceux qui ont le plus d'influence et qui pourraient regler la question du traite le plus facilement sont les Missionnaires catholiques qui sont tous français parlant le cris, le Montagnais, le Castor et les autres langues sauvages du pays, et très peu l'anglais qui jusqu'à présent n'a pas été nécessaire. Les métis sont français et les sauvages s'il parlent une langue civilisée s'expriment en français. C'est si bien le cas que malgré que la Compagnie de la Baie d'Hudson ait ete supposée la maitresse du pays depuis des centaines d'années, ce ne sont pas les missionnaires qui devaient apprendre l'anglais mais bien les officiers de la Compagnie qui ont appris le français.

Il est donc bien naturel de supposer que ces dévoués missionnaires qui sont toujours du côté de l'ordre et de la loi, n'auraient pas été fâchés de rencontrer dans la commission un homme parlant leur langue et capable de comprendre toutes les questions qui les interessent tant dans ce vaste pays qu'ils ont déjà civilisé assez bien pour permettre à la commission d'y rentrer sans crainte aucune d'être massacrée. Et les métis diraient avec satisfaction "y a toujours ben un Canayen la dedans, si ça peut être un bon !"

Il ne faut pas croire que ce sont des points négligeables. Plus les gens du nord seront satisfaits de la commission qui vient au nom du Gouvernement acheter leur pays, plus il sera facile au gouvernement de faire une transaction avantageuse. Et cette commission n'a jamais été demandée par la population intéressée. On n'a pas besoin là-bas de toutes les lois du Canada pour faire respecter soit la personne ou la propriété.

Il n'y a pas un pays ou l'on voyage avec plus de sureté, et les métis savent très bien que les sauvages ne deviendront voleurs qu'après que les blancs leur auront montré comment ça se fait.

Avec leurs chasses et leurs pêches inépuisables ces gens vivent à l'aise et contents et ceux d'entre eux qui viennent de Manitoba et du Nord-Ouest se rapellent encore tellement bien des exactions et les mauvais traitements, qu'eux et leurs frères ont eu subir sous l'ancienne administration qu'ils craignent maintenant tous les gouvernements. Il faut donc les traiter avec déférence et ce serait un point important pour eux s'ils pouvaient s'adresser à la commission sans avoir besoin d'un interprête.

L'OUEST CANADIEN est le défenseur de tout ce qu'il y a de Catholique de métis, et de français dans l'Ouest et on ne peut laisser passer cette question sous silence.

CORRESPONDANCES PARLEMENTAIRE.

REGINA Samedi 8 Avril 1899.

Mon cher OUEST CANADIEN,

La première session de la quatrième Assemblée Législative des Territoires s'est ouverte mardi le 4 courant à 3 heures p. m. Le Lieutenant-Gouverneur Forget, en costume de Windsor. était accompagné du Colonel Herchmer et de plusieurs officiers supérieurs de la Police à Cheval en grand uniforme. Un grand nombre de dames occupaient le parquet de la chambre. Après la lecture du Discours du Trône M. Hauitain introduisit un projet de loi pour amender l'Ordonnance des Elections qui subit sa première lecture.

Avant l'arrivée du Lieutenant-Gouverneur, la Chambre avait élu à l'unanimité M. Eakin, deputé de Saltcoats, Orateur. M. Eakin est le député le plus âgé de la Chambre, mais il est certainement éminnemment qualifié pour la position. La Chambre s'ajourna ensuite au lendemain et les députés se rendirent dans les appartements de l'Orateur pour lui offrir leurs félicitations. Le lieutenant-gouverneur Forget et l'Hon. David Laird, le premier lieutenant-gouverneur des Territoires, le Col. Herchmer étaient aussi présents.

Dans la matinée du 4 courant les dépulés avaient prêté le serment d'office devant Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur Forget.

La Chambre ne siégea mercredi que quelques instants, attendu que le rapport du comité nommé pour déterminer la composition des comités permanents de la Chambre n'était pas prêt.

Le premier ministre Haultain introduisit ensuite une mesure pour amender l'Ordonnance des Compagnie à Fonds Social.

Plusieurs députés donnent avis que certaines questions seraient posées au gouvernement et plusieurs avis de motions pour productions de documents furent déposés sur la table. Je vous tiendrai au courant des réponses du gouvernement, au fur et à mesure qu'elles seront produites.

Jeudi était le jour fixé pour prendre en considération l'adresse en réponse au discours du Trône, qui fut proposé par Frédéric Villeneuve, député de St. Albert, et secondé par M. Lake, député de Grenfell. Je vous envoie le discours du Trône et vous pourrez voir par vous-mêmes à peu près la suite des idées suivies par les deux orateurs qui avaient l'honneur de proposer et de seconder l'adresse. Je vous dirai seulement que les deux orateurs ont reçu, après l'ajournement les chaleureuses félicitations de toute la Chambre.

Le Dr. Brett, député de Banff, après les compliments d'usage aux proposeur et secondeur, fit une critique assez distillée du discours du Trône, se plaignant que le menu gouvernemental était très maigre, se plaignant que la loi des élections aurait dû être amendée avant les dernières élections, attaquant le gouvernement sur sa politique au sujet du "Local Improvement Ordinance," de la Consolidation des Ordonnances.

L'Hon. M. Ross, commissaire des Travaux Publics, lui répondit brièvement et souleva l'hilarité de la Chamqre aux dépens du député de Banff en disant que si l'Ordonnance des élections avait été amendée avant les élections, le Dr. Brett ne serait pas un des membres de la loyale opposition ni même un des membres de cette Chambre. Le discours de M. Ross fut très éloquent et refuta complètement les avancés du député de Banff.

Le député de Prince Albert-Est, M Thomas McKay, prit ensuite la parole et déclara qu'il était absolument indépendant du gouvernement et qu'il était élu pour aider le gouvernement dans ses mesures d'intérêt public et le combattre lorsque l'intérêt public le demandera. M. Thomas McKay est un député qui a déjà siégé dans l'Assemblée Léglslative et le discours qu'il a prononcé a été très-bien accueilli et très applaudi. L'assemblée s'ajourna ensuite à 8 heures du soir pour la continuation du débat sur l'adresse.

A la reprise du débat l'Hon M. Haultain dans un discourr très éloquent fit une revue des travaux du gouvernemeut et donna quelques explications sur la législation qui serait presentée à cette session. La législature était composée d'une majorité de nouveaux membres et il esperait que le zèle et l'activité déployés par les nouveaux députés. Il offrit au nom du gouvernement des félicitations aux députés chargés de proposer et de seconder l'adresse ; ils etaient certainement une acquisation pour la Chambre. Il était heureux de voir que ces députés étaient animés de cet esprit d'indépendance qu'il voulait voir chez tous les députés, il voulait et il aimait recevoir les critiques de la députation et il espérait que ces critiques seraient faites dans l'intérêt public.

M. R. B. Bennett député de Calgary Ouest prit ensuite la parole pou faire une critique très éloquente et très élaborée de la politique du gouvernement. M. Bennett est un des avocats les plus éloquents de la Chambre, il est jeune, de fait le plus jeune de la Chambre, il est enthousiaste. L'autonomie provinciale a en lui un chaud partisan. Son discours fut très bien écouté et malgré que la Chambre ne semblât pas partager toutes les opinions émises par M. Bennett, il fut très applaudi à la fin de ses remarques qui occupèrent près d'une heure et demie. La Chambre s'ajourna ensuite au lendemain. Le Dr Patrick de Yorkton fut le premier orateur vendredi et procéda imédiatement à faire regretter à M. Bennett certaines remarques et certaines attaques contre le gouvernement. M. Bennett était un jeune homme nouveau député, nouvel arrivant dans le Nord-Ouest et il croyait qu'il n'était pas convenable pour M Bennett d'arriver ici et de vouloir tout conduire, tout regler trouver mal à tout à tort ou à raison. M Bennett voulait l'autonomie provinciale de l'Alberta avec les bâtisses du gouvernement à Calgary il voulait emprunter $2,000,000 pour faire des travaux. Pourquoi tout cela ? pour mettre en opération la machine de l'autonomie provincaile. Le Dr Patrick croyait qu'il valait mieux y regarder à deux fois et malgré toute l'admiration éprouvée pour le talent du député de Calgary il croyait qu'avant l'expiration de la Législature M. Bennett verrait d'un autre œil ces progrès que lui (le Dr Patrick) croyait prématurés.

M. Bulyea le nouveau Commissaire de l'Agriculture répondit dans un discours très élaboré et dirigea immédiatement son attentian au discours du député de Calgary Ouest. Le nouveau membre de l'Exécutif est un orateur très froid mais aussi très méthodique et son discours fourmillait de renseignements et de faits. Il fit un exposé de la politique prudente du gouvérnement et quoiqu'il envisageât l'avenir avec confiance il ne croyait pas que l'on dût se lancer à l'aveugle dans une question aussi importante que celle de l'autonomie provinciale ; il défendit ensuite l'action du gouvernement au sujet de la station expérimentale pour l'irrigation.

***

M. Crosse depute de Calgary-Est déclara supporter le gouvernement parceque dans sa politique générale il avait fait ce qui était possible et s'il avait des erreurs c'était surtout dans des sujets de moindre importance. Il se déclarait en faveur de l'autonomie provinciale, pour pouvoir engager le crédit du gouvernement et accorder des chartes aux Cies de chemin de fer pour creer la compétition dans les taux de frêt dans tout le Nord-Ouest—il était en faveur de la politique de l'irrigation du gouvernement.

Le Dr Elliott, député de Wolseley, appuie le gouvernement dans sa politique en général et surtout sa politique d'irrigation ; il critiquait l'établissement de fermes expérimentales, il se déclara aussi en faveur d'une mesure tendant à réduire les frais d'avocats.

L'adresse fut votée unanimmement et la Chambre s'ajourna à lundi prochain.

EGLISE ST. JOACHIM. Règlement du Carême et heures de Offices.

TOUS LES DIMANCHES.

1ère messe à 8h a.m.
Grand'messe à 10.30h a.m.
Catéchisme, 3h p.m.
Vêpres et Bénédiction, 7h p.m.

Instruction ou sermon à tous les offices, alternativement en français et en anglais, et occasionnellement en langue Crise.

PENDANT LA SEMAINE.

Messe tous les jours à 8h a.m.

Office religieux tous les soirs à 6.30 p.m., excepté le samedi.

NOTES.

MM. Simpson, Shera et Villeneuve sont descendus à l'Hôtel Windsor : MM. McCauley et Rosenroll sont à l'Hôtel Landsdown.

Les Comptes publies seront déposés devant la Chambre mardi prochain.

Il y a trois canadiens français dans la Chambre MM. Benjamin Prince, de Battleford, Charles Fisher de Batoche Frédéric Villeneuve, de St Albert.

Un grand nombre de députés se sont rendus jeudi après midi à l'Hôtel du Lieutenant Gouverneur pour présenter leurs hommages à Mde Forget qui recevait les visiteurs, assistée de Mde Lejeune de Regina.

L'Hon J. H. Ross est indisposé depuis quelques jours ; de fait. n'a paru à la Chambre que jeudi dernier.

La session promet d'être très intéressante : les nouveaux députés sont arrivés animés d'un magnifique esprit de zèle et de travail. Ces belles espérances se réaliseront-elles.

En réponse à une question posée par M. Bennett député de Calgary M Haultain a répondu que le coût total de la codification des ordonnaires seraient de $16,000 en chiffres ronds.

Le Rapport du département des Travaux Publics a été déposé vendredi devant la Chambre.

NOTES LOCALES.

M Joseph Garny un délégue de de Harvey, Illinois, est venu nous visiter vendredi dernier et est reparti ce matin enchanté du pays et nous promet une grande immigration.

Les contracteurs, charpentiers, menuisiers et maçons ont fini de chaumer et le nombre de constructions qui commencent maintenant assurent à tous de l'ouvrage pour toute la saison d'été.

Eugène Degagné, le fils de notre A Degagné, qui depuis une longue année souffrait d'un abcès au poumon, se voit revenir chaque jour à la santé depuis l'opération qu'il a subi il y a cinq semaines. Félicitations au docteur et à la famille.

Nous apprenons avec plaisir que M Jos Couture, de St Albert, qui était depuis huit jours dangereusement malade à l'hôpital de St Albert, prend du mieux et que son médecin espère maintenant un rétablissement complet. Prompte convalescence. Tant mieux ! Jos a toujours été bienvenue.

A une assemblée de la Société St. Jean-Baptiste d'Edmonton tenue Dimanche le 9 courant les élections des officiers ont donné le résultat suivant: Président-Honoraire, Sa Grandeur Mgr Grandin; Chaplain, le Rév. Pére Lemarchand ; Président, M Frédéric Villeneuve ; 1er vice-président, Dr P Roy ; 2nd vice-président, M J E Laurencelle ; secrétaire, J A Royal ; trésorier, L J Cartier ; comité de régie, MM Geo Roy, J H Gariépy, J G Fairbanks, S Larue et J H Picard.

La neige est disparue et dans quelques jours la terre sera prête à recevoir les semences. Que les cultivateurs ne perdent pas une seule journee pour ensemencer leur blé. Aussitôt prêt, aussiiôt mis. Bien que notre climat se soit amelioré immensement depuis une disaine d'annees, quant aux gelees d'automne, et que nous soyions presque certains d'avoir une bonne grosse recolte intacte, il faut redouter les mauvais tours que la temperature joue parfois à Quebec et Ontario.

Avec les beaux jours du printemps nous arrivent les rossignols, les hirondelles, les canards, les grives, quelques butors et de l'immigration en masse. Edmonton s'anime ; les bureaux de renseignements fourmillent de gens qui s'informent du pays, veulent savoir où se placer. etc. Il y en a même qui demandent à l'agent une garantie écrite de leur succès futur. C'est un peu fort ; aussi l'agent refuse à tout coup. Edmonton et tout le Nord d'Alberta prévoient cependant une augmentation de commerce, une bonne annee pour la recolte, un pont, un chemin de fer et un avenir magnifique. Si nos gens de l'Est savaient.

Nous annonçons avec douleur la mort d'un citoyen bien connu d'Edmonton, M J McNamara, arrivée le 10 courant. M McNamara avait ici autant d'amis que de connaissances, et il en avait laissé un grand nombre à Calgary lorsqu'il vint s'établir parmi nous il y a quelques années. Il était le père d'une nombreuse famille qui compte parmi ses membres notre ami P. L. McNamara et qui tous font honneur à son nom. Ses funérailles ont eu lieu hier matin au milieu d'un grand concours de citoyens distingués qui voulaient lui rendre un dernier devoir. Nous offrons à Madame McNamara et à la famille éplorée nos sincères condoléances. R. I. P.

Le mutisme des journaux anglais à propos du tournoi entre les hommes forts Cyr et Ronaldo est quelque chose de stupéfiant. S'il s'était agi de montrer la force des deux plus forts Clydesdale du pays d'Ecosse la presse Anglaise n'aurait pu s'en taire les nouvelles seraient venues en foule. Il vaudrait bien autant s'intéresser à savoir qui est l'homme le plus fort du monde, qu'à gager pour celui qui abattra son homme le premier à coups de poings. Est-ce parceque Ronaldo est Allemand ou parce que Cyr est canadiens-français. Le fait reste ignoré. Dans tous les cas Cyr est meilleur et un bon ami de Ronaldo qui a du admettre la supériorité de son adversaire avant la fin de la lutte.

BIENVENUE AUX NOUVEAUX ARRIVES.

M. l'abbé Morin est arrivé lundi soir avec un bon groupe de familles qui viennent s'établir dans notre district. Le parti se composait des représentants de trente-huit familles, dont un ou deux membres venus a l'avance prépareront le foyer pour recevoir le reste de la famille dans le cours de l'été. Quatre délégués du Massachusetts et de Minnesota accompagnaient M l'abbé et sont actuellement à visiter la contrée pour choisir un endroit propice pour l'établissement de trente ou quarante familles qui viendront probablement dans l'intervale de quelques mois.

Voici les noms des nouveaux colons:

Frank Simard, Martial Rioux, Le Cannel, Eloi Gagnon, Jean Leclerc, Télesphore Desmarais, Jérémie Houle, Pierre Bérubé, Philippe Drolet, Wm Houle, Angélina Desroches, Mde J B Denis, Paul Bouchard, Philias Gaudette, Sifroi Beaudoin, Oscar Rivest, Ignace Perrault, F X Tessier, Oscar Tessier, M Paquette, Alf Liard, M Bourque, David Moreault, Max Jolivet, Isidore Maure, Paschal Fortier, Léon Provost, Henri Toupin, Philias Bélisle, Rodolphe Bouthillier, Léa Verrier. A tous, L'OUEST CANADIEN souhaite la plus cordiale bienvenue.

Criterium de la reputation.

La réputation d'un remède est proportionnelle à son efficacité : considérez celle acquise par le **Baume Rhumal** et vous jugerez de l'inombrable quantité de malades qu'il a guéris. 43

LE ST. NICHOLAS.

Sommaire du No. 16— 16 Mars. 1899

Mars poésie (C. Vautel).—Filleule de Napoléon (Cap Danrit).—La Troupe de Dan Guiaor. (EDupuis)—Le parapluie de maman Poule (Tante Nicole).—Le malade malgré lui (L. et J. Malassez).—Boite aux lettres. —Tirelire aux devinettes.

Illustration par Cl. Vautel, Paul de Sémant, Rudniki etc.

Envoi franco d'un numéro spécimen sur demande par lettre affranchie. Librairie Ch. Delagrave 15, rue Soufflot, Paris et chez tous les libraires. Abonnement : six mois 10 fr. ; un an 18 fr.

AVIS.

Avis est donné qu'en conformité de l'Ordonnance des Compagnies, application sera faite au Lieutenant-Gouverneur-en-Conseil pour des LettresPatentes sous le sceau des Territoires du Nord-Ouest, incorporant les personnes mentionnées plus bas et tous ceux qui voudraient devenir actionnaires de la Compagnie à étee formée, un corps politique et corporé sous la clause de la dite Oordonnance. Le nom corporatif de la Compagnie sera : "The Edmonton Printing Co., Limited."

Le but pour lesquels l'incorporation est demandée est d'acheter, d'acquérir, de louer, de mettre en opératson des presses à imprimer, et tout le matériel nécessaire pour exploiter une imprimerie générale et un atelier de reliure, imprimer et publier des journaux ou revues périodiques, posséder des immeubles et faire tout ce est généralement nécessaire pour obtenir les buts de la Société.

La principale place d'affaires dans les Territoires sera Edmonton, Alberta.

Le capital de la Compagnie sera de cinq mille piastres ($5000) divisé en cinq cents parts de dix piastres chacune.

Les noms et adresses des requérants sont :
Frédéric Villeneuve avocat,
Joseph E. Laurencelle, Gérant,
Jean-Baptiste Morin, Prêtre,
Joseph Cartier, Comptable,
De la Ville d'Edmonton, Alberta,
Et Eugène Villeneuve, Marchand de Montréal,
Qui seront les Directeurs Provisoires de la Compagnie.

Edmonton, 28 Mars, 1899.

ASSURANCES

La "Manufacturers Life,"
La "Ontario Accident,"
La "Norwich Union Fire,"
La "Caledonian Fire."

W. H. COOPER,
W. MAT. AIKEN.

Bureau—Bâtisse du Bulleti

JULES CHAVE,

FORGERON.

A l'honneur d'informer les cultivateurs de St. Albert et des paroisses environnantes qu'il a été nommé agent pour les célèbres Instruments Agricoles de la Manufacture de Frost & Wood, de Smith's Falls, Ont, Toujours en mains un assortiment complet de Binders, Drills, Charrues, Moissonneuses, Wagons, buggies, Etc.

JULES CHAVE,
St. Albert, Alberta.

A. E. VOYER

Agent pour la

Machine à riveter "Entreprise,"
Machine à tricoter,
Et Clarigraphe "Odell."

LE MONDE ILLUSTRE.

Beaux Arts—Littérature—Sciences Etc., Etc. Feuilletons des meilleur romanciers. 16 pages de texte et d'illustrations.

PRIMES.

Le tirage des numéros gagants se fait tous les mois à Montréal et les primes sont payées dans les 30 jours qui suivent le tirage.

Chaque exemplaire du "Monde Illustré" peut gagner de $1.00 à $50.

Abonnement, payable d'avance :

1 an	$ 3 00
6 mois	1 50
4 "	1 00

BERTHIAUME & SABOURIN,
42 Place Jacques- Cartier, Montréal.

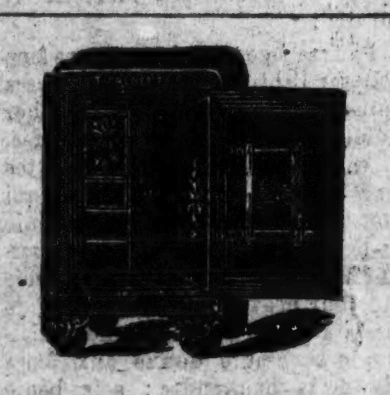
Vin Mariani,

est nourrissant, renforcissant, soutenant et rafraichissant ; il est très agréable et peut être supporté par les estomacs les plus faibles ; il ne produit jamais la constipation, mais au contraire, il aide à la digestion et l'assimilation de la nourriture, enlève la fatigue et améliore l'appétit,

Il renforcit l'estomac et donne une action saine et vigoureuse au corps et au cerveau. Il enrichit le sang, repose les nerfs, et donne de l'énergie à tout le système.

Vendu par les Pharmaciens et les Epiciers.

Seuls Agents pour le Canada
Lawrence A. Wilson & Co.,
MONTREAL.



T. FRENETTE

MANUFACTURIER DE

Coffres-Forts,

PORTES DE VOUTES.

372 RUE CRAIG 372

MONTREAL.

Ouvrages en fer et réparations faites avec soin des prix modérés,

Succursale à St. Albert, Alberta,

PHILIPPE PRENETT

PATENTES
OBTENUES PROMPTEMENT

Avez-vous une idée? Si oui, protégez-la par une bonne patente afin d'en retirer tout le profit possible. Demandez notre "Guide des Inventeurs," contenant toutes les informations nécessaires, relativement aux patentes. Méfiez-vous des solliciteurs malhonnêtes et incompétents. Consultations et informations gratuites tous les jours. Pas de patente, pas de paye. Nous faisons une spécialité des demandes de patentes que les autres solliciteurs n'ont pu obtenir, ainsi que des patentes de pays étrangers. Chaque patente obtenue par notre entremise est annoncée à nos frais dans plus de [illegible] journaux. MARION & MARION, Experts, No [illegible], rue St-Jacques, Montréal. Nous sommes les seuls ingénieurs diplômés s'occupant exclusivement des affaires de patentes. Mentionnez ce journal.

G. H. L. BOSSANGE,

LIBRAIRE-PAPETIER,

En Face du Bureau de Poste.

Livres } d'Ecole, de Comptes, de Lecture.

Articles de fantaisie pour Cadeaux.

Papier de Tapisserie à prix reduit.

Grand assortiment de Jouets, Violons, Guitares, Accordéons, Banjo, Flutes etc.



CHEVAUX A VENDRE !

N'oubliez pas que M. Jos. Larose, d'Edmonton-Sud, a toujours en quantité des Chevaux pour les cultivateurs. Conditions faciles.

J. LAROSE.

MARBRERIE CANADIE

T. Rochon & Fils,

Successeurs de A: R: Cintrat

Carrelage en Marbre et Mosaïque Manteaux de Cheminées, Monuments Tables pour Plombiers et Meubliers Réparations de tous genres.

31, Rue Windsor, Montréa

Charbon

Pour Charbon de Morinville $1.00 la tonne à la mine.

EDWIDGE CHEVIGNY,
Propriétaire, Mori



N. LECLERC,

BOUCHERIE CANADIENNE

Où l'on trouvera toujours en mains les meilleures qualités de Bœuf, Lard, Veau, Mouton, Dry Salt er Breakfast Bacon, Saucisse de lard et de Boulogne, Volailles et Poisson. Les fermiers feront bien de nous rendre visite pour la vente de leurs produits.

LE NORD-OUEST CANADIEN.

TARIF DE PASSAGE DE COLONS ALLENT A L'OUEST.

De Montrérl aux endroits suivants:

Winniseg	$ 22 00
Portage la Prairie	23 25
Brandon	24 40
Oak Lake	25 10
Regina	28 90
Medecine Hat	35 00
Calgary	39 45
Priuce Albert	33 85
Edmonton	43 30
Emerson	23 70
Fannystelle	23 10
Morris	23 20
Niverville	22 90
Qu'Appelle	28 25
Treherne	23 95
Deloraine	26 40

TARIF D EFFETS DE COLONS.

De Montréal oux endroits suivants pour un char :

Winnipeg	70 00
Portage la Prairie	74 00
Brandon	78 00
Oak Lake	80 00
Regina	90 00
Medecine Hat	104 00
Calgary	114 00
Prince Albert	102 00
Edmonton	123 00
Emerson	75 00
Morris	74 00
Qu'Appelle	88 00
Deloraine	82 00

TE.—Au tariff des endroits ci-dessus mentionnés. pour la section de ...rec à St. Vincent de Paul, pour ...bch de fret, il faut ajouter dix ...esar

AVIS

Nous demandons des agents, pou augmenter la circulation de L'OUEST CANADIEN, dans les Etats-Unis et dans la Province de Québec. Une commission libérale sera payée.

L'ADMINISTRATION.

COMPAGNIE
DE LA
BAIE D'HUDSON,
(INCORPORÉE 1670)

Marchandises de Choix,
Prix Réduits,
Attention Polie,
Livraison expéditive.

Nous ne sollicitons pas votre patronage à cause de nos 220 années d'expérience, quoique cette longue gestion de notre commerce et de nos affaires fournissent à l'acheteur ample garantie de bonne foi et d'un juste traitement ; cependant, comme nos affaires sont conduites d'après les meilleurs principes du commerce, et comme nous étudions continuellement les besoins de ... clientèle, nous sommes dans la meilleure position pour mettre devant vous des marchandises choisies aux prix les plus bas.

Assortiment complet et général
Marchandises Sèches,
Vêtements,
Provisions et Accoutrements pour Mineurs,
Souliers et Chaussures,
Tapis et Rideaux,
Prelats et Linoleum,
Vaisselle et Verreries,
Epiceries,
Vins, Liqueurs et Cigars.
Le tout de valeur garantie.
Au Magasin de la
BAIE D'HUDSON.

John C. Hayes.

Assurances sur la Vie et sur le Feu. representant les Compagnies "Atlas" et "Guardian."

Bâtisse Gariépy,
Edmonton, Alberta.

STOVEL & STRANG,

FERRONNERIE & QUINCAILLERIE

Gros et Detail.

Peintures,
Huiles,
Vitres,
Poêles et Fourneaux.

Notre assortiment est maintenant complet. Venez et comparez nos prix.

STOVEL & STRANG,
Rue Principale Edmonton.

A. Cristall,

MARCHAND DE LIQUEURS EN GROS,

A l'Ancien Magasin de Jas. Gibbons

Un assortiment complet et choisi de
Rye,
Brandy,
Scotch Whiskey,
Vins, Etc', Etc.,
Aux prix les plus réduits.
Les meilleures valeurs pour le même argent.

Desire Rivest

BARBIER-COIFFEUR.

Salon—2ième Porte à l'Ouest de C. Gallagher.

EDMONTON. Alberta.

PERDUE—Une robe de voiture d'hiver, en fourrure, pattes de chats sauvages, sur le chemin de Edmonton à St. Albert. Prière de la remettre aux soins de R. Brosseau, St. Albert. 31-33

MARCELLE AUX YEUX D'OR.

J'avais cinq ans et je me faisais du monde une idée que j'ai dû changer depuis; c'est dommage, elle était charmante. Un jour, tandis que j'étais occupé à dessiner des bonshommes, ma mère m'appela sans songer qu'elle me dérangeait. Les mères ont de ces étourderies.

Cette fois il s'agissait de me faire ma toilette. Je n'en sentais que la nésessité et j'en voyais le désagrément, je résistais, je faisais des grimaces; j'étais insupportable.

Ma mère me dit :

—Ta marraine va venir ; ce serait joli si tu n'étais pas habillé !

Ma marraine ! je ne l'avais pas encore vue ; je ne la connaissais pas du tout. Je ne savais même pas qu'elle existât. Mais je savais très bien ce que c'est qu'une marraine ; je l'avais lu dans les contes et vu dans les images ; je savais qu'une marraine est une fée.

Je me laissai peigner et savonner tant qu'il plut à ma chère maman. Je songeais à ma marraine avec une extrême curiosité de la connaitre. Mais bien que grand questionneur d'ordinaire, je ne demandai rien de tout ce que je brûlais de savoir.

—Pourquoi ?

Vous me demandez pourquoi ? Ah ! c'est que les fées telles que je les comprenais, voulaient le silence et le mystère ; c'est qu'il est dans les sentiments un vague si précieux, que l'âme la plus neuve en ce monde est, par instinct, jalouse de le garder ; c'est qu'il existe, pour l'enfant comme pour l'homme, des choses ineffables ; c'est que, sans l'avoir connue, j'aimais ma marraine.

Je vais bien vous surprendre, mais la vérité a parfois heureusement quelque chose d'imprévu, qui la rend supportable...Ma marraine était belle à souhait. Quand je la vis, je la reconnus. C'était bien celle que j'attendais, c'était ma fée. Je la contemplais sans surprise, ravi. Pour cette fois, et par extraordinaire, la nature égalait les rêves de beauté d'un petit enfant.

Ma marraine me regarda ; elle avait des yeux d'or. Elle me sourit et je lui vis des dents aussi petites que les miennes. Elle parla : sa voix était claire et chantait comme une source dans les bois. Elle me baisa, ses lèvres étaient fraiches, je les sens encore sur ma joue.

Je goûtai à la voir une infinie douceur, et il fallait parait-il, que cette rencontre fut charmante de tout point car le souvenir qui m'en reste est dégagé de tout détail qui l'eût gâté. Il a pris une simplicité lumineuse. C'est la bouche entr'ouverte pour un sourire et pour unbaiser debout, les bras ouverts que m'apparait invariablement ma marraine.

Elle me souleva de terre et me dit :

—Trésor, laisse-moi voir la couleur de tes yeux.

Puis, agitant les boucles de ma chevelure :

—Il est blond, mais il devindra brun.

Ma fée connaissait l'avenir. Pourtant ses prédictions indulgentes ne l'annonçaient pas tout entier. Mes cheveux aujourd'hui ne sont ni blonds ni noirs.

Elle m'envoya le lendemain, des joujoux qui ne me parurent pas faits pour moi. Je vivais avec mes livres, mes images, mon pot de colle, mes boites de couleurs, tout mon attirail de petit garçon intelligent et chétif, déjà sédentaire, qui s'initiait naïvement par ses jouets à ce sentiment des formes et des couleurs, cause de tant de douleurs et de joie.

Les présents choisis par ma marraine n'entraient pas dans ces mœurs. C'était un mobilier complet de petit gymnase : trapèse, cordes, barres, poids, haltères, tout ce qu'il faut pour exercer la force d'un enfant et préparer la grâce virile.

Par malheur, j'avais déjà le pli du bureau, le goût des découpures faites patiemment le soir à la lampe, le sens profond des images, et, quand je sortais de mes amusements d'artiste prédestiné, c'était par des coups de folie, par une rage de désordre, pour jouer éperdument à des jeux sans règle, sans rythme, au voleur, au naufrage, à l'incendie. Tous ces appareils de buis verni et de fer me parurent froids, lourds, sans caprice et sans âme, jusqu'à ce que ma marraine y eût mis, en m'en enseignant l'usage, un peu de son charme. Elle soulevait les haltères avec beaucoup de crânerie, et, portant les coudes en arrière, elle me montrait comment les barres, passées sur le dos et sous les bras, développent la poitrine.

Un jour, elle me prit sur ces genoux et me promit un bateau, un bateau avec tous ses agréments, toutes ses voiles et des canons aux sabords. Ma marraine parlait marine comme un loup de mer. Elle n'oubliait ni hune, ni dunette, ni haubans, ni perroquet, ni cacatois. Elle n'en finissait point avec ces mots étranges et elle mettait comme de l'amitié à les dire. Ils lui rappelaient sans doute bien des choses. Une fée cela va sur les eaux.

Je ne l'ai pas reçu ce bateau. Mais je n'ai jamais eu besoin, même étant jeune, de posséder les choses pour en jouir, et le bateau de la fée m'a occupé bien des heures. Je le voyais encore. Ce n'est plus un jouet. C'est un fantôme, il coule en silence sur une mer brumeuse, et j'aperçois à son bord une femme immobile, les bras inertes, les yeux grands et vides.

Je ne devais plus revoir ma marraine.

J'avais dés lors une idée juste de son caractère. Je sentais qu'elle était né pour plaire et pour aimer, que c'était là son affaire en ce monde. Je ne me trompais pas, hélas ! J'ai su depuis que Marcel (elle se nommait Marcelle) n'a jamais fait que cela.

C'est bien des années plus tard que j'appris quelque chose de sa vie. Marcelle et ma mère s'étaient connues au couvent. Mais ma mère, plus âgée de quelques années, était trop sage et trop mesurée pour devenir la compagne assidue de Marcelle, qui mettait dans ses amitiés une ardeur extraordinaire et une sorte de folie. La jeune pensionaire qui inspira à Marcelle les sentiments les plus extravagants, était la fille d'un négociant, une grosse personne calme, moqueuse et bornée. Marcelle ne la quittait pas des yeux, fondait en larmes pour un mot, pour un geste de son amie, l'accablait de serments, lui faisait toutes les heures des scènes de jalousie, et lui écrivait à l'étude des lettres de vingt pages, tant qu'en fin la grosse fille impatientée déclara qu'il y en avait assez et qu'elle voulait être tranquille.

La pauvre Marcelle se retira si abattue, et si triste qu'elle fit pitié à ma mère. C'est alors que commença leur liaison, peu de temps avant que ma mère sortit du couvent. Elles promirent de se rendre visite et tinrent parole.

Marcelle avait pour père le meilleur homme du monde, charmant, avec bien de l'esprit et pas le sens commun. Il quitta la marine, sans motif, après vingt ans de navigation. On s'en étonnait. Il fallait s'étonner qu'il fût resté si longtemps au service. Sa fortune était médiocre et son économie détestable.

Regardant par sa fenêtre, un jour de pluie, il vit sa femme et sa fille à pied, fort embarrassées de leurs jupes et de leur en-tout-cas. Il s'aperçut pour la première fois qu'elles n'avaient point de voiture, et cette découverte le chagrina. Sur-le-champ il réalisa ses valeurs, vendit les bijoux de sa femme, emprunta de l'argent à divers amis et courut à Bade. Comme il avait une martingale infaillible, il joua gros jeu à l'effet de gagner chevaux, carrosse et livrée. Au bout de huit jours, il rentra chez lui sans un sou, et croyant plus que jamais à sa martingale.

Il lui restait une petite terre dans la Brie, où il éleva des ananas. Après un an de cette culture, il dut vendre le fonds pour payer les serres. Alors il se jeta dans des inventions de machines, et sa femme mourut sans qu'il y prit garde. Il envoyait aux ministres, aux chambres, à l'Institut, aux sociétés savantes, à tout le monde, des plans et des mémoires. Ces mémoires étaient quelquefois rédigés en vers. Pourtant il se faisait quelque argent, il vivait. C'était miraculeux. Marcelle trouvait cela simple, et achetait des chapeaux avec toutes les pièces de cent sous qui lui tombaient sous la main.

Pour une jeune fille qu'elle était alors, ma mère ne comprenait pas la vie de cette façon, et Marcelle la faisait trembler. Mais elle aimait Marcelle.

—Si tu savais, m'a dit cent fois ma mère, si tu savais comme elle était charmante alors.

—Ah ! chère maman, je l'imagine bien.

Il y eut pourtant une brouille entre elles, et la cause en fut un sentiment délicat qu'il ne faudrait point laisser dans l'ombre où l'on cache les fautes de ceux qui nous sont chers, mais que je ne dois pas analyser, moi comme tout autre pourrait le faire. Je ne le dois pas, dis-je, et ne le puis non plus n'ayant sur ce sujet que des indices extrêmement vagues. Ma mère était alors fiancée à un jeune médecin qui l'épousa peu après et devint mon père. Marcelle était charmante ; on vous l'a dit assez. Elle inspirait et respirait l'amour. Mon père était jeune. Ils se voyaient se parlaient. Que sais-je encore encore ?...Ma mère se maria et ne revit plus Marcelle.

Mais après deux ans d'exil, la belle aux yeux d'or eut son pardon. Elle l'eut si bien qu'on la pria d'être ma marraine. Dans l'intervalle, elle s'était mariée. Cela, je pense, avait beaucoup aidé au raccommodement. Marcelle adorait son mari, un monstre de petit Moricaud qui naviguait depuis l'âge de sept ans sur un navire de commerce, et que je soupçonne véhémentement d'avoir fait la traite des noirs. Comme il possédait des biens à Rio-de-Janeiro, il y emmena ma marraine.

Ma mère m'a dit souvent :

—Tu ne peux te figurer ce qu'était le mari de Marcelle : un magot, un singe, un singe habillé de jaune des pieds à la tête. Il ne parlait aucune langue. Il savait seulement un peu de tout, s'exprimait par des cris, des gestes et des roulements d'yeux. Pour être juste, il avait des yeux superbes. Et ne crois pas, mon enfant, qu'il fût des Iles, ajoutait ma mère ; il était Français, natif de Brest, et se nommait Dupont.

Il faut vous apprendre, en passant, que ma mère disait "les Iles" pour tout ce qui n'est pas l'Europe; et cela désespérait mon père, auteur de divers travaux d'ethnographie comparée.

—Marcelle, poursuivait ma mère, Marcelle, était folle de son mari. Dans les premiers temps, on avait toujours l'air de les géner en allant les voir. Elle fut heureuse pendant trois ou quatre ans ; je dis heureuse parce qu'il faut tenir compte des goûts. Mais, pendant le voyage qu'elle fit en France...tu ne te rappelles pas, tu étais trop petit.

—Oh ! maman, je me rappelle parfaitement.

—Eh bien ! pendant ce voyage son moricaud prit là-bas, dans les Iles, d'horribles habitudes : il s'enivrait dans les cabarets de matelots. Il reçut un coup de couteau. Au premier avis qu'elle en eut, Marcelle s'embarqua. Elle soigna son mari avec cette ardeur superbe qu'elle mettait à tout. Mais il eut un vomissement de sang et mourut.

—Marcelle n'est-elle pas revenue en France ? Maman, pourquoi n'ai je pas revu ma marraine ?

A cette question, ma mère y répondit avec embarras :

—Etant veuve, elle connut à Rio de Janeiro des officiers de marine qui lui firent grand tort. Il ne faut pas penser du mal de Marcelle, mon enfant. C'est une femme à part, qui n'agissait pas comme les autres. Mais il devenait difficile de la recevoir.

—Maman, je ne pense pas du mal de Marcelle ; dites-moi seulement ce qu'elle est devenue.

—Mon fils, un lieutenant de vaisseau l'aime, ce qui était bien naturel, et la compromit, parcequ'une si belle conquête flattait son amour-propre. Je ne te le nommerai pas ; il est aujourd'hui contre-amiral, et tu as diné plusieurs fois avec lui.

—Quoi ! c'est V... ce gros homme rougeaud ? Eh bien, maman, il raconte de jolies histoires après diner, cet amiral-là !

—Marcelle l'aima à la folie. Elle le suivait partout. Tu conçois, mon enfant, que je ne sais pas très bien cette histoire-là. Mais elle finit d'une façon terrible. Ils étaient tous deux en Amérique, je ne puis te dire exactement en quel endroit, parceque je n'ai jamais pu retenir les noms de la géographie. S'étant lassé d'elle, il la quitta sous quelque prétexte et revint en France. Elle n'y put tenir, et, bien que souffrant de la fièvre, elle s'embarqua. Ce fut son dernier voyage. Elle mourut à bord, mon enfant, et ta pauvre marraine, cousue dans un drap, fut jeté à la mer.

Voilà ce que m'a conté ma mère. Je n'en sais pas d'avantage. Mais chaque fois que le ciel est d'un gris tendre et que le vent a des plaintes douces, ma pensée s'envole vers Marcelle et je lui dis :

—Pauvre âme en peine, pauvre âme errant sur l'antique océan qui berça les premières amours de la terre, cher fantôme, ô ma marraine et ma fée, sois bénie par le plus fidèle de tes amoureux, par le seul, peut-être, qui se souvienne encore de toi ! Sois bénie pour le don que tu mis sur mon berceau en t'y penchant seulement ; sois bénie pour m'avoir révélé, quand je naissais à peine, les tourments délicieux que la beauté donne aux âmes avides de la comprendre ; sois bénie par celui qui fut l'enfant que tu soulevas de terre pour chercher la couleur des yeux ! Il fut cet enfant, le plus heureux, et, j'ose le dire, le meilleur de tes amis. C'est à lui que tu donnas le plus, ô généreuse femme ! car tu lui ouvris, avec tes deux bras, le monde infini des rêves.

ANATOLE FRANCE.